



Cession Du Droit Au Bail Activite Micro-Creche

Publié sur actify.fr le avril 24, 2026

55 vues

Adresse:

53 Rue Numa Nirlo

Date de fin de commercialisation:

01/05/2026

Date limite de dépôt des offres:

30/04/2026

Etude:

SELARL FRANKLIN BACH

1098-5024431. CESSION DROIT AU BAIL D'UN LOCAL SIS A SAINTE MARIE ET ACTIFS MOBILIERS
DEPENDANT DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

Local sis en la Commune de SAINTE MARIE (Réunion) 53 Rue Numa Nirlo - Maison F4 : 3 chambres +
un séjour + une salle à manger, une cuisine, SDB et WC - Cour clôturée

Loyer mensuel :977,00 €

Durée du bail : Le présent bail est consenti pour une durée de 9 années entières et consécutives,
reconduit tacitement

Date de prise d'effet du contrat : 01 Janvier 2020

(Révision triennale sollicitée par le bailleur à compter du 01/01/2026, en cours de détermination)

Matériel d'exploitation

Le repreneur devra justifier de l'agrément requis pour l'exploitation d'une micro-crèche.

La date limite de réception des offres sous pli fermé est à transmettre à la Selarl Franklin BACH en
LRAR 49 Rue Sainte Marie 97400 SAINT DENIS



accompagnée d'un justificatif d'identité valable personne physique (CI- PASSEPORT) personne morale (K BIS) et d'un justificatif de financement à adresser au plus tard le 30 avril 2026 à la SELARL FRANKLIN BACH, 49 Rue Sainte Marie 97400 SAINT DENIS.

L'offre d'achat doit être définitive et ne comporter aucune condition suspensive.

Contact : slemare@franklin-bach.fr